



SOMMAIRE N°36

2024

Mot du maire	P.2
Conseil municipal	P.3
Personnel municipal	P.4
Associations	P. 5 à 8
Règlementations	P.9
Evènement	P,10
Ecole	P.11
Locations	P. 12
Démarches administratives	P.13 à 14
Travaux 2023	P.15
Transports scolaires	P.16
Centre aéré	P.17
Piscine intercommunale	P.18
Etat-Civil	P. 19
Coordonnées utiles	P,20





Chers Mazionnais et Chères Mazionnaises

Notre bulletin municipal s'est un peu fait attendre, les changements dans l'organisation de notre mairie en sont en partie responsables.

En effet, nous avons changé de secrétaires. Elise KLEBANOWSKI a souhaité partir vers d'autres horizons et Brigitte BERTRAND a pris sa retraite bien méritée.

Déborah CHALAUX et Florence DAMET ont pris la relève, ce qui n'a pas été facile, car elles ont dû s'adapter au fonctionnement de la mairie. A ce jour, elles ont toutes deux pris leurs marques, et je pense que la mairie n'a plus de secret pour elles.

Vous trouverez dans ce journal les dernières opérations effectuées par la mairie, comme : la rénovation du presbytère, celle de la toiture de la garderie, et enfin la rénovation de nos routes, qui la plupart du temps, sont prises en charge par la Communauté de Communes de l'Estuaire, que nous remercions sincèrement.

Et je voudrais avoir un petit mot pour nos anciens : l'année ayant été difficile, nous n'avons pas pu vous offrir un repas communal, et je m'en excuse. Mais j'espère que vos colis vous ont fait plaisir. Espérons avoir une année 2025 beaucoup plus joyeuse.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants et à tous les nouveaux-nés.

Bienvenue également à une nouvelle association : « COOL MUSIC », composée de 5 musiciens.

Mes félicitations aux présidents des différentes associations : Mme Samira LEBLANC, pour le Foyer Culture et Détente, Mme Muriel POIRAUDEAU pour l'association « Gymnastique ST SEURIN-MAZION », M. Didier GRENIER pour la Société de Chasse, M. Gérard FAUGERE pour le Club des Loisirs Mazionnais et M. Éric SICAUD pour l'ARSEM (Restauration de l'Eglise).

Je voudrais avoir une pensée pour notre ancien maire, Monsieur René SICAUD, qui nous a quittés en 2023 ; avec lequel je partageais une amitié sincère et qui a lui-même fait beaucoup prospérer notre commune.

J'ai également une pensée pour Monsieur Serge MATHÉ, élu au conseil municipal de 1959 à 1977 et Blanche MATHÉ son épouse, qui a été élue de 1986 à 2008. Ils ont été très actifs dans la vie de notre commune. C'était un couple qui s'est beaucoup investi pour la commune de MAZION.

Je formule avec vous des vœux pour qu'il y ait davantage de paix dans le monde, moins d'injustice et moins d'exclus, et pour que les efforts de tous se conjuguent afin de sauvegarder la dignité humaine et l'équilibre de notre planète.



Bonne lecture.

Le Maire

Maryse CHASSELOUP



Horaires d'ouvertures :

MAIRIE de MAZION

16 rue de l'Eglise
33390 MAZION
Tél. : 05 57 42 10 12
Mail : mairie-de-mazion@orange.fr
Site : www.mazion.fr

Lundi à Mercredi

De 09h00 à 12h30
De 14h00 à 17h00

Judi

De 09h00 à 12h30
De 14h00 à 18h00

Vendredi

De 09h00 à 12h30



HOMMAGE à René SICAUD

René SICAUD, tout le monde le connaissait. Il a participé à la vie de notre commune durant de longues années : tout d'abord en tant que conseiller municipal à partir de 1971 puis en tant qu'adjoint en 1977 et enfin en tant que maire de 1983 à 2008.

Nous lui devons, outre son dévouement, la mise en service du réseau public d'assainissement collectif. Il faut dire que vers 1985-1986, nous étions la seule commune de moins de 500 habitants à posséder un tel réseau. C'est bien à lui et à l'équipe de l'époque que nous le devons. Puis, il y a eu la réfection de notre salle des fêtes, la création des salles associatives, la rénovation de la mairie, devenue « sa mairie » et il y eut, enfin, le début « laborieux », on peut le dire, de la construction du carrefour de la Cafourche.

Sans oublier une gestion sans faille du budget communal.

Il a été mon pilier lors de mon premier mandat. Mes pensées vont vers sa famille, à laquelle je précise que nous n'oublierons jamais M. René SICAUD.

HOMMAGE à Serge et Blanche MATHÉ

Mme Blanche MATHÉ a été élue conseillère municipale durant 3 mandats. Mais elle a aussi été trésorière du « Club du 3ème âge » de Mazion durant de longues années.

Elle nous a quittés quelques mois après le décès de son mari Serge MATHÉ décédé le 01/10/2023, la perte de celui-ci ayant été trop douloureuse pour elle.

Leur dévouement n'avait d'égal que leur gentillesse et leur envie d'être utile. Ils manquent à tous ceux qui les ont connus et les ont appréciés.

Ayons une pensée pour leur famille.

Le Maire, Maryse CHASSELOUP

AUJOURD'HUI

Le conseil municipal comprend 12 membres en exercice, présidé par

Maryse CHASSELOUP, Maire :

Michèle COUDERC , 1ère adjointe , Alain BOURDEAU, 2ème adjoint , Éric SICAUD, 3ème adjoint,

Jérôme SEBERT, Catherine FAUCONNIER, Guillaume SOULIVET, Michel DELSOL, Jacques DUBANT, Gérard FAUGERE, Samira LEBLANC et Cyndie PLAINTANT

2024 : VOTE DES TAXES - AUCUNE AUGMENTATION

1- ASSAINISSEMENT

Elle est fixée à **1,60 € / m³ + part fixe 11,85 €.**

2- PARTICIPATION

POUR LE FINANCEMENT

DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Concerne les propriétaires d'immeubles

soumis à obligation de raccordement, elle est fixée à **1 300 €**

(pour les constructions nouvelles et existantes rénovées).

3- TAXE D'AMÉNAGEMENT

Elle est fixée au taux de **2,0 %**

sur l'ensemble du territoire communal

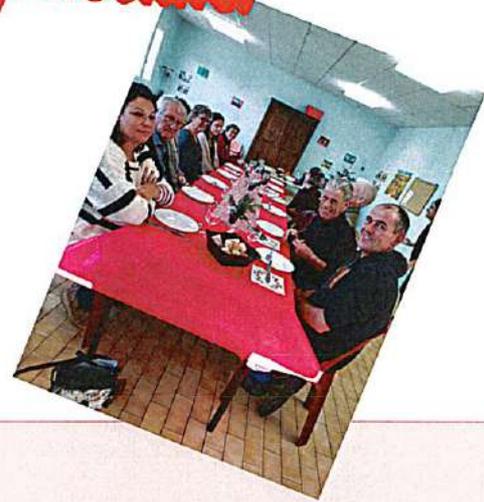
depuis 2015,

et de **3,0 %** sur la zone 1 AU du P.L.U.

(taux communal inchangé depuis 2016)



Repas de Noël du personnel



Notre commune emploie 8 salariés

✓ SERVICE ADMINISTRATIF

Déborah CHALAUX, adjoint administratif
Florence DAMET, adjoint administratif

✓ ECOLE MATERNELLE « LUCIE ARTU »

Maryse MORANDIERE, ATSEM de l'école
Sylvia POURRESY, adjoint technique à l'école d'Eyrans,

✓ GARDERIE

Myriam JUAN, adjoint technique et d'animation

✓ CANTINE

Christine VIOU, adjoint technique, à la cantine et à la garderie

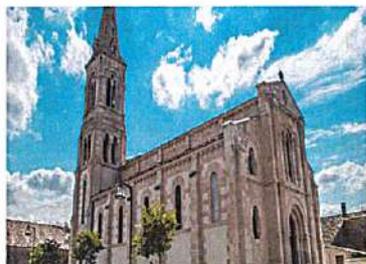
✓ SERVICE TECHNIQUE

Yannick AUDUREAU-CAZAS, adjoint technique
Etienne BORDRON, adjoint technique – en contrat aidé

Sans oublier la fonction essentielle de Mme Sylvianne BARTZ, directrice de l'école maternelle « Lucie Artu ».



Les associations



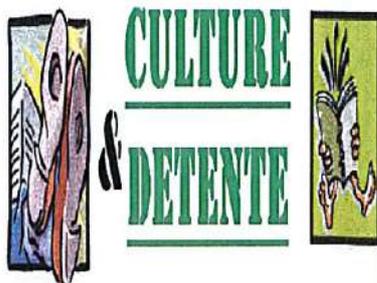
ARSEM

Président : Monsieur SICAUD Éric
163 route de Fombrion 33390 MAZION
Tél. : 05.57.42.89.09



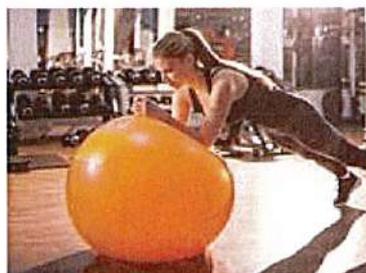
CLUB LOISIRS MAZIONNAIS

Président : Monsieur FAUGERE Gérard
169 résidence Bergeron
09,78,4908,32



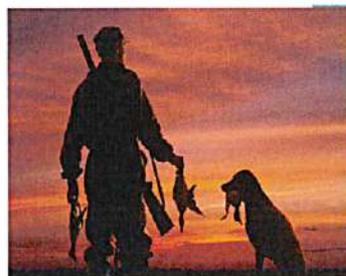
Foyer CULTURE ET DÉTENTE

Présidente : Madame Samira LEBLANC
269 résidence Bergeron 33390 MAZION
Tél. : 06.58,1085,36



GYMNASTIQUE MAZION/SAINT-SEURIN-de-CURSAC

Présidente : Madame POIRAUDEAU Muriel
6 Clos Millet 33390 ST-SEURIN-DE-CURSAC
Tél. 05.57.42.87.65 ou 06.85.93.02.01



SOCIÉTÉ de CHASSE

Président : Monsieur GRENIER Didier
19 route de Saint-Aulaye 33390 MAZION
Tél. : 06.03.78.26.38

« Société de Chasse Mazionnaise »



La nature est dans l'ADN des chasseurs et tout au long de l'année, nous intervenons sur notre territoire pour préserver l'environnement, restaurer sa biodiversité et sauvegarder la faune, qu'il s'agisse d'espèces chassables ou non.

Cette année, notre association a organisé **deux opérations participatives de nettoyage de la nature** : « **J'aime La Nature Propre** » (JLNP).

Au-delà de son objectif environnemental et pédagogique, ce dispositif a également vocation à favoriser les échanges entre usagers de la nature, au sein du monde rural, pour mieux vivre la nature ensemble.

Lors de ces 2 journées, nous avons collecté plus de **600 kg de déchets !!!** et nous remercions les participants sans oublier la Mairie de Mazion pour son appui dans cette démarche.

Et pour terminer notre bilan, nous avons organisé un moment de convivialité le dimanche 3 décembre avec plus de 100 convives sous le thème de l'Occitanie.

Pour cette nouvelle année, nous vous donnons déjà rendez-vous pour d'autres moments de convivialités mais aussi des actions environnementales en collaboration avec notre mairie.

Au nom de notre association, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2024 vous apporte tout ce que vous pouvez souhaiter : joies personnelles et familiales, mais aussi une année pleine de moments forts et passionnants, avec de grandes joies et de bonnes surprises

Didier GRENIER,
Président



Association « GYMNASTIQUE ST-SEURIN / MAZION »

Suite au départ de notre animateur Mr Alexandre Kent avec qui nous pratiquons le Fitness et la Zumba, nous avons le plaisir de pratiquer notre gym Fitness avec Mr Rodolphe Mayry, qui vient de Bourg-sur-Gironde.

Mme Antinéa EYMAS assure les cours de Pilates

Mercredi nous avons 2 cours :

1er cours de 18 h 45 à 19 h 45

2ème cours de 20 h à 21 h

Il reste quelques places aux deux cours donc.... Nous vous attendons !!!!

Jeudi nous avons 1 cours

3ème cours de 18 h 45 à 19 h 45, Pilates—cours complet !!!

A la salle des Fêtes de Mazion.

Avec le plaisir de vous accueillir pour partager notre sport dans une ambiance sympathique.



La Présidente
Muriel Poiraudau
06 85 93 02 01

Association « FOYER CULTURE et DÉTENTE »

Chers Mazionnais et Mazionnaïses,

Un nouveau bureau est en place depuis février 2024. Nous avons prévu, avec l'aide de bénévoles et des adhérents, quelques manifestations pour cette année.

- **La chasse aux œufs de pâques le 13 avril**
- **Le concours de pétanque le 14 septembre**
- **Le loto le 9 novembre**
- **Le marché de Noël le 8 décembre**

Je remercie chaleureusement toute l'équipe du Foyer ainsi que les bénévoles pour leur aide précieuse.

Nous vous attendons nombreux pour faire vivre au mieux notre belle commune.

Samira LEBLANC
Présidente



Association « ARSEM »

Chers Mazionnais et Mazionnaïses,

Cette association a pour but d'entretenir et de redynamiser la vie de l'église de Mazion.

Depuis de nombreuses années maintenant, l'association organise avec la commune un marché de Noël afin d'animer le centre-bourg de Mazion, et mettre en valeur notre magnifique église.

Cette année, la mairie, l'association « Culture et Détente » et l'ARSEM, vont renouveler ce marché avec son concert le 07 décembre 2024. Nous changerons de registre avec la Chorale Jaufre Rudel de Blaye.

**Nous vous attendons nombreux pour partager une belle fête !
Nous comptons sur vous**

Je tenais à remercier encore une fois les membres de l'association, les bénévoles et la municipalité pour l'aide apportée lors des manifestations.

Un grand merci à M. et Mme RABOUTET, qui, par leur implication et leur contribution, nous aident à maintenir et embellir cet édifice.

Eric SICAUD
Président



Association « LOISIRS MAZIONNAIS »

Bonjour à tous,

Suite à une reprise de l'association par un nouveau bureau afin que la convivialité , les échanges et les animations se poursuivent , ce petit mot pour vous assurer que nous souhaitons vivement continuer à vous contenter pour cette nouvelle année et vous compter parmi nos adhérents.

Des photos sont à votre disposition sur le site Facebook « Loisirs Mazionnais ».

Nous vous confirmons les activités pour 2024, a savoir .

Le 2ème et le 4ème MARDI DU MOIS LOTO

Le 3ème MARDI DU MOIS JEUX DE SOCIÉTÉ

À la SALLE DES ASSOCIATIONS— OUVERTURE 14 H

INSCRIPTIONS ET RÉSERVATIONS

06 07 08 01 44 / 06 88 90 58 25 .

Nous organiserons, en accord avec la Mairie et la directrice de l'école, des goûters pour des rencontres intergénérationnelles.

Nous pensons que les rencontres entre les enfants et les anciens seront un partage enrichissant .

Gérard FAUGERE
Président

NOTA BENE : nous sommes ouvert à toutes suggestions de votre part



Club de Loisirs
Mazionnais, 2024



Repas communal
Marathon de Blaye, 2024



**LE DÉBROUSSAILLEMENT,
non seulement c'est un DEVOIR
mais c'est aussi une OBLIGATION...**



Le **débroussaillage** consiste à limiter la propagation des incendies et des nuisibles (rongeurs, serpents...) par la réduction des végétaux. Il s'agit donc de couper les plantes herbacées, les arbustes, élaguer les branches basses des arbres et éliminer les végétaux coupés (déchetterie). Le **débroussaillage** incombe à celui qui crée le risque : le propriétaire ou son ayant droit ou son locataire non saisonnier d'un terrain bâti ou non.

CIVISME : Mieux vivre ensemble.... QUELQUES REGLES DE SAVOIR-VIVRE



Puisque la vie est faite tout autant de respect que de tolérance, voici quelques précautions pour vivre en bonne entente.

Circulation et stationnement :

Roulons à vitesse modérée, respectons les limitations de vitesse.
Stationnons nos véhicules uniquement sur les places matérialisées au sol. Ne stationnons pas sur les places signalées pour les handicapés.
Pour le bien-être et la sécurité de tous, nous vous rappelons que le code de la route interdit le stationnement sur le trottoir ou à cheval sur le trottoir.

Propreté :

Ne jetons pas les débris en dehors des containers réservés à cet usage : containers pour le verre situés à l'angle de la rue desservant le lotissement Les Sables, derrière l'église.
Évacuons nos objets encombrants à la déchetterie sans attendre ; respectons les jours et horaires d'ouverture.
Ramassons les déjections de notre chien sur le trottoir. Depuis le 27 septembre 2007, l'article R. 632-1 du Code pénal réprime toutes les déjections. L'article R. 48-1 du Code de procédure pénale permet de verbaliser cette contravention par un timbre-amende rose de 35 €. Respectons les espaces verts communaux et privés.
Il est recommandé de sortir les poubelles au plus tôt la veille de la collecte après 18h00 et de les rentrer ensuite le plus rapidement possible.
Les propriétaires ou locataires sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Il est interdit de jeter les balayures sur la voie publique ou dans les avaloirs d'eaux pluviales. Il est souhaitable que les jardins soient régulièrement entretenus afin d'éviter la propagation des ronces et autres graminées aux propriétés voisines. En hiver, il incombe aux propriétaires de dégager la neige du trottoir devant leur habitation.

Civilité et Sécurité :

Les arbres, arbustes et arbrisseaux doivent être plantés à bonne distance des propriétés voisines. La distance légale est de 2 m de la ligne séparative des deux propriétés.
N'oublions pas d'élaguer nos arbres ou autres haies en bordure des voies publiques et privées de manière à permettre le passage des piétons sur le trottoir et éviter que les branches ne touchent les câbles électriques ou téléphoniques.
Egalement pour des raisons de tranquillité publique du voisinage, l'utilisation du terrain multisport et de l'aire de jeux est interdite tous les jours après 22h.

DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts est à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée.

En France on estime qu'un million de tonnes par an de déchets verts provenant de l'entretien du jardin des particuliers sont brûlés à l'air libre. Largement pratiquée cette activité est pourtant interdite par le règlement sanitaire départemental, car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement.

La lutte contre la pollution atmosphérique doit être menée sur le long terme et avec des actions de fond. Particuliers, collectivités, entreprises : nous sommes tous concernés.

**Le brûlage à l'air libre des déchets verts
fait l'objet d'une interdiction générale**

Retrouvez plus d'informations et d'outils pédagogiques sur :
www.centre.ademe.fr

À L'EGLISE NOTRE-DAME-de-MAZION
ÉVENEMENT ANNUEL ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION ARSEM
CHORALE - GOSPEL
le 09 decembre 2023



Regroupement Intercommunal Pédagogique

- école primaire Eyrans
- école maternelle Mazion « Lucie ARTU »

A l'école maternelle :

↳ **Année scolaire 2023/2024 : 20 élèves**

↳ **Année scolaire 2024/2025 : 26 élèves**

Contrairement à la tendance actuelle que l'on peut constater dans beaucoup d'autres villages ruraux, le nombre d'enfants ne cesse d'augmenter chaque année sur notre commune de Mazion ainsi que le nombre d'élèves à l'école maternelle Lucie ARTU.

Ce qui prévaut un bel avenir pour le maintien d'ouverture des classes de l'école maternelle de Mazion et le bon développement de l'Education Nationale dans notre commune.



Sylvianne BARTZ, directrice et institutrice
Les stagiaires
Le père Noël



Sylvianne BARTZ, institutrice
Maryse MORANDIERE, ATSEM



LOCATIONS COMMUNALES

SALLE DES FÊTES

Habitants de la commune = 150 € - Associations communales : Gratuit
Hors commune = 300 €

Caution = 800€ - Nettoyage 70€

*Le nettoyage de la salle doit être réalisé correctement, sous peine d'être facturé **70 €**.
Une convention est signée avec le locataire responsable.*

Etat des lieux d'entrée le vendredi à 10 h.

Etat des lieux de sortie le lundi à 10 h.

sous peine d'une facturation forfaitaire supplémentaire de 50 €.



MATÉRIEL

(UNIQUEMENT POUR LES HABITANTS ET LE PERSONNEL DE MAZION)

1. BARNUMS

(Disponibles : 2 barnums de chaque dimension)

Barnums (2 x 3m) = 25 € / barnum

Barnums (2 x 4.5m) = 37 € / barnum

Barnums (2 x 6m) = 50 € / barnum

Caution = 300 €

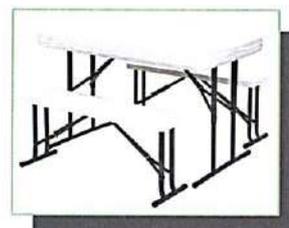


2. TABLES ET BANCS

(Disponibles : 10 ensembles)

5 € / ensemble (1 table et 2 bancs)

Caution = 200 €



**Les habitants de Mazion ne peuvent en aucun cas louer la salle des fêtes
ou le matériel à leur nom pour des personnes hors commune.**

Les demandes courantes d'état-civil



Documents d'état civil

Extrait de naissance

Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Mairie du lieu de naissance	Donner le nom, les prénoms et la date de naissance (nom de jeune fille pour les femmes mariées) ainsi que la filiation	Enveloppe timbrée pour la réponse

Extrait de mariage

Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Mairie du lieu du mariage	Donner la date du mariage et les noms et prénoms des époux (nom de jeune fille pour les femmes mariées)	Enveloppe timbrée pour la réponse

Extrait d'acte de décès

Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Mairie du lieu du décès ou domicile du défunt	Donner le nom, les prénoms et la date du décès	Enveloppe timbrée pour la réponse

Livret de famille

Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Le livret de famille est délivré à l'issu de la cérémonie de mariage civil	Donner le nom, les prénoms et la date du mariage (nom de jeune fille pour les femmes mariées) ainsi que ceux des enfants issus du mariage	Gratuit
Pour un duplicata : Mairie du lieu du mariage		

Certificat de vie

Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Mairie	Pièce d'identité	Enveloppe timbrée pour la réponse



Carte d'identité et Passeport

INFORMATION AUX USAGERS

Pour toute question générale

www.service-public.fr

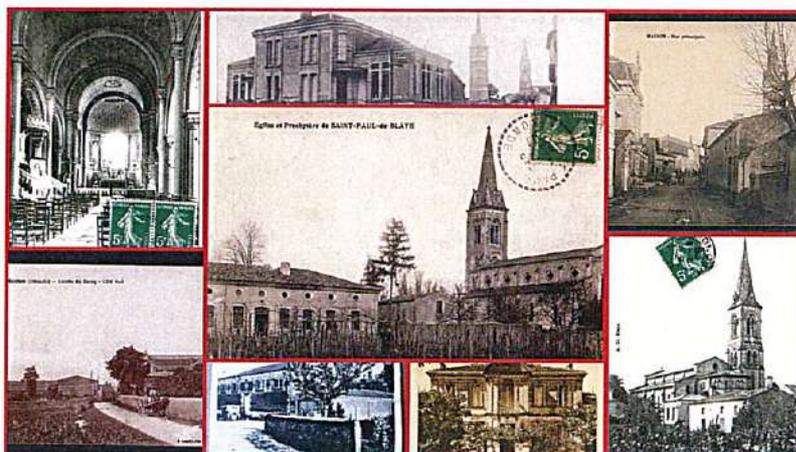
Comment créer un compte ANTS ?



LegalPlace.

	PERSONNE MAJEURE	PERSONNE MINEURE
PREMIERE DEMANDE	<ul style="list-style-type: none"> - Numéro de pré-demande ANTS ou le formulaire - Photo d'identité de moins de 6 mois conforme aux normes - Justificatif de domicile de moins d'1 an - un acte de naissance de moins de 3 mois <u>ou</u> un passeport sécurisé valide ou périmé depuis moins de 5 ans <p>Coût : Gratuit</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Numéro de pré-demande ANTS ou le formulaire - Photo d'identité de moins de 6 mois conforme aux normes - Pièce d'identité du parent qui dépose la demande - Justificatif de domicile - un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois. <p>Coût : Gratuit</p>
RENOUVELLEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Numéro de pré-demande ANTS ou le formulaire - Votre carte d'identité - Photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes - Justificatif de domicile <p>Carte périmée depuis + de 5 ans + un acte de naissance de moins de 3 mois <u>ou</u> passeport sécurisé valide ou périmé depuis moins de 5 ans</p> <p>Coût : Gratuit</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Numéro de pré-demande ANTS ou formulaire - Carte d'identité de l'enfant - Photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes - Pièce d'identité du parent qui dépose la demande - Justificatif de domicile <p>La carte d'identité est périmée plus de 5 ans + un acte de naissance de moins de 3 mois.</p> <p>Coût : Gratuit</p>





DÉPÔT DES DOSSIERS D'URBANISME

Communauté de Communes de l'Estuaire
Pôle Habitat - Urbanisme
38 Avenue de la République
33820 BRAUD-ET-SAINT LOUIS
Tél. : 05 57 42 61 99

DÉPÔT DES DOSSIERS URBANISME en DÉMATÉRIALISÉ (via ordinateur)

Un téléservice permet de déposer toutes vos demandes d'urbanisme sous forme numérique

Il vous suffit pour cela de créer un compte en ligne (ci-dessous), et de remplir le formulaire en suivant les consignes.

attention, les fichiers joints doivent être déposés au format pdf !!

<https://guichetunique.geosphere.fr/estuaire>

Créer votre compte

Remplir le formulaire en ligne

Joindre les documents numériques du dossier au format pdf

Valider votre dossier et l'envoyer

OU

DÉPÔT DES DOSSIERS URBANISME en version papier :

Vos renseignements d'urbanisme et vos dépôts de dossier en version papier sont à effectuer auprès de la mairie.

TRAVAUX 2023

REFECTION TOITURE GARDERIE : 16 879,27 €

- Société CHOURY : 16 879,27 €

RENOVATION SALLE DES ASSOCIATIONS (anciennement Presbytère) : 13 314,48 €

- Société Hydié : 1 500 €CLOISONS ET PORTES TOILETTES

- Société Hydié : 1 100 € POSE CARRELAGE

- Société Magnan : 2 086,98 €PORTE

- Société Lafon : 1 320 €REFECTION WC

- Société NR ELEC : 473,41 €..... ECLAIRAGE PLAFOND

- Société ISOMAG : 5 004,96 €.....SONORISATION

- Société RAVET : 514,96 €ISOLATION

- Société RAVET : 596,45 € MATERIAUX de la REMISE

- Société CARRELAGE SANITAIRE : 717,72 €..CARRELAGE

RENOVATION VOIRIE : 9 109,63 €

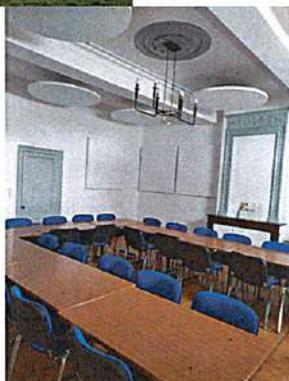
- Société COLAS : RD 252 / rue de La Croix / route de Lavoie / VC 101

MATÉRIEL DIVERS SALLE DES ASSOCIATIONS : 300,98 €

- Acquisition :

1 réfrigérateur249 €

2 téléphones :51 €



Dessins dans la cour de l'école faits par l'Association des Parents d'Elèves (APE)

Rénovation salles associatives

Inscriptions pour l'année scolaire 2024/2025

TRANSPORT SCOLAIRE entre les ÉCOLES d'EYRANS et de MAZION



Tarifification :

Le coût pour les enfants sera de **30 €** par élève.

Frais pour un duplicata de titre de transport :

Toute perte de titre de transport entraînera un coût supplémentaire de **10 €**.

TRANSPORTS SCOLAIRES (Collège et lycées de Blaye)

Attention : Le Syndicat Intercommunal de l'Enseignement Secondaire (SIES) situé à la mairie de Cartelègue ferme ses portes le 31 décembre 2024

INSCRIPTIONS TRANSPORTS SCOLAIRES ANNEE 2024/2025 :

Exclusivement sur le site de la Région Nouvelle Aquitaine :

[Transports.nouvelle-aquitaine.fr](https://transports.nouvelle-aquitaine.fr)

Sur le site, vous pouvez télécharger et imprimer et le renvoyer à l'adresse indiquée avec les pièces demandées.

Toutes inscriptions après le 20 juillet, seront facturées avec 24 € de frais de dossier en plus





Une énergie commune



Accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 10/11 ans

- Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

LA CHRYSALIDE

Avenue de la République 33820 Braud-et-Saint-Louis

05 57 32 79 81

- **Les petits** : les enfants de 3 à 5 ans disposent de 5 salles d'activités, de deux dortoirs et d'un espace boisé agrémenté d'un potager et d'un verger.
 - **Les grands** : dédié aux 6-10/11 ans, la surface est répartie en 4 salles d'activités qui donnent sur un terrain de jeux et sur la forêt.
- Ouverture : Du 1er Janvier au 31 Décembre – tous les mercredis et vacances scolaires (7h30 - 18h30)
Nombre de places disponibles : 80
L'administration : mutualisant les moyens, le pôle administratif rassemble l'ensemble des services administratifs enfance/jeunesse et accueille les familles.
La restauration et 2 réfectoires : un pour les plus jeunes qui sont servis à table et un autre avec un self pour les plus grands, tous les deux équipés d'un système de tri des déchets pour réduire le gaspillage alimentaire.



- Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

LES FLIBUSTIERS

Route de Saint Malo -

33390 St Seurin de Coursac

Tél : 05.57.32.45.36



Accueil de loisirs pour les adolescents de 11 à 17 ans

Avenue de la République 33820 Braud-et-Saint-Louis

05 57 32 79 81



Organisation de la structure

Le Pôle Ados situé dans les locaux de la Chrysalide à Braud et Saint Louis, accueille les jeunes de 11 à 17ans tous les mercredis après-midi durant le temps scolaire et toutes les vacances scolaires. Il propose un fonctionnement de type ALSH dédié aux adolescents. Un planning d'activités « anim'ados » présente les animations proposées. Il est affiché dans les locaux et disponible sur le portail familles.

Horaires d'ouverture

Périodes scolaires : mercredi de 12h30 à 18h30

Vacances scolaires : du lundi au vendredi : 7h30 à 18h30





LE PROGRAMME DE RENOVATION DE LA PISCINE DE BRAUD-ET-SAINT-LOUIS

A la lisière du centre-ville de Braud-et-Saint-Louis, le site de la piscine municipale s'inscrit au coeur de la plaine sportive de la ville. Ce programme comprends 2 bassins couverts de 250 m² et 150 m², une pataugeoire, un bassin extérieur chauffé, un espace de bien-être et une aire de jeux.

Une reformulation des abords de la piscine a été proposé : la dimension ludique et pédagogique des bassins forment un ensemble unique et hiérarchisé afin de trouver un équilibre entre patrimoine, extension nouvelle, architecture et paysage.

Le dôme de la halle a été conçu avec une ambiance lumineuse et agréable, il protège le bassin sportif des potentielles nuisances des équipements ludiques avec un « carrefour des baigneurs » pour faciliter le parcours des enfants et des usagers vers le bien-être ou les solariums extérieurs, sans passer par les plages intérieures.





2023

NAISSANCES :

De nouveaux petits habitants de la commune ont vu le jour
Bienvenue à Mazion à ces nouveaux bambins :

- Léo GIRARD
- Leyan, Lenny CAMBIER
- Giovanni LEVEQUE
- Livio TESTAGROSSA



« Selon le lieu de sa naissance, l'homme vit bien, vit assez mal ou ne vit pas du tout. » Jean BERNARD

MARIAGES :

Ils se sont dit OUI
Tous nos vœux de bonheur aux époux :



- Catherine PREVOT et Laurent BODIN
- Angélique, Paméla LAFONTAN et Marc-Antoine PERRIN

« L'amour, c'est de la physique, le mariage c'est de la chimie. » Alexandre DUMAS

DÉCÈS :

Ils nous ont quittés
Toutes nos pensées à leur famille :

- Marica RUMISOVIC née SPASIK
- Serge, Raphaël MATHÉ
- Blanche MATHÉ née FERCHAUD
- Marie-Josée LAURENT née BARON
- Josianne, Marie ROUSSEAU née LAVEAU
- René, Claude SICAUD
- Ludovic, Bertrand BOURDEAU

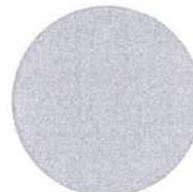


« Le malheur de l'avoir perdu ne doit pas te faire oublier le bonheur de l'avoir connu. »
SHAKESPEARE



COORDONNÉES UTILES

Vie scolaire	Ecole maternelle Lucie Artu de Mazion : 05 57 42 38 60 Transport scolaire lycée / collège : www.transport-scolaire-blaye.fr
Déchetterie	Lieu-dit Fourneton 33390 Saint Paul de Blaye : 05 57 42 81 51 Période été : du 01/02 au 31/10 Période hiver : du 02/11 au 31/01
SMICVAL	8 Route de la Pinière - 33910 St Denis de Pile www.smicval.fr ou 05 57 84 74 00
Communauté de Communes de l'Estuaire	38 avenue de la République - 33820 Braud et Saint Louis www.cc-estuaire.com - Tél : 05 57 42 61 99
CIAS	86 avenue de la République - 33820 St Ciers sur Gironde 05 57 32 43 31 - accueil.cias@cc-estuaire.fr
Maison de la solidarité	17 avenue André Lafon - 33820 St Ciers sur Gironde 05 57 32 66 99 - social@cc-estuaire.fr
Maison du Département des solidarités	M.D.S.I. 2 rue de la Libération - 33390 Blaye 05 57 43 19 22
Vétérinaires	Blaye : 116 rue de l'hôpital = 05 57 42 00 05 Saint Aubin de Blaye : 31 Aux Voinauds = 05 57 32 62 34 Cavignac : 181 ter avenue de Paris = 05 57 68 11 29 Pugnac : 500 rue de l'Hôtel de ville = 05 57 68 82 82
Fourrière Intercommunale Groupe SACPA	Téléphone : 05.57.58.25.46 Site internet : http://www.groupesacpa-chenilservice.fr/ Adresse : 5 Terrier des Pageots - ZI des Pins 33820 Saint-Aubin-de-Blaye
Urgences médicales	Hôpital de Blaye : 05 57 33 40 00 Centre anti-poisons : 05 56 96 40 80



Nous vous rappelons que les règles de bonne conduite doivent être respectées par tous pour que règne une bonne entente entre nos concitoyens. Pour cela chacun doit faire preuve de bonne volonté.

Mon calendrier de collecte - MAZION

Mois	Jour	Collecte
Sep. 2024	Mar. 01	
	Mer. 02	🗑️
	Jeu. 03	
	Ven. 04	
	Sam. 05	
	Dim. 06	
	Lun. 07	
Oct. 2024	Mar. 08	
	Mer. 09	🗑️
	Jeu. 10	
	Ven. 11	
	Sam. 12	
	Dim. 13	
	Lun. 14	
Nov. 2024	Mar. 15	
	Mer. 16	🗑️
	Jeu. 17	
	Ven. 18	
	Sam. 19	
	Dim. 20	
	Lun. 21	
Dec. 2024	Mar. 22	
	Mer. 23	🗑️
	Jeu. 24	
	Ven. 25	
	Sam. 26	
	Dim. 27	
	Lun. 28	
Jan. 2025	Mar. 29	
	Mer. 30	🗑️
	Jeu. 31	
	Dim. 01 (Février)	
	Lun. 02	
	Mar. 03	
	Mer. 04	🗑️
Feb. 2025	Jeu. 05	
	Ven. 06	
	Sam. 07	
	Dim. 08	
	Lun. 09	
	Mar. 10	
	Mer. 11	🗑️
Mar. 2025	Jeu. 12	
	Ven. 13	
	Sam. 14	
	Dim. 15	
	Lun. 16	
	Mar. 17	
	Mer. 18	🗑️
Avr. 2025	Jeu. 19	
	Ven. 20	
	Sam. 21	
	Dim. 22	
	Lun. 23	
	Mar. 24	
	Mer. 25	🗑️
Mai. 2025	Jeu. 26	
	Ven. 27	
	Sam. 28	
	Dim. 29	
	Lun. 30	
	Mar. 31	
	Mer. 01 (Février)	
Jun. 2025	Lun. 02	
	Mar. 03	
	Mer. 04	🗑️
	Jeu. 05	
	Ven. 06	
	Sam. 07	
	Dim. 08	
Jul. 2025	Lun. 09 (Février)	
	Mar. 10	
	Mer. 11	🗑️
	Jeu. 12	
	Ven. 13	
	Sam. 14	
	Dim. 15	
Aoû. 2025	Lun. 16	
	Mar. 17	
	Mer. 18	🗑️
	Jeu. 19	
	Ven. 20	
	Sam. 21	
	Dim. 22	
Sep. 2025	Lun. 23	
	Mar. 24	
	Mer. 25	🗑️
	Jeu. 26	
	Ven. 27	
	Sam. 28	
	Dim. 29	
Oct. 2025	Lun. 30	
	Mar. 31	
	Mer. 01	🗑️
	Jeu. 02	
	Ven. 03	
	Sam. 04	
	Dim. 05	
Nov. 2025	Lun. 06	
	Mar. 07	
	Mer. 08	🗑️
	Jeu. 09	
	Ven. 10	
	Sam. 11	
	Dim. 12	
Dec. 2025	Lun. 13	
	Mar. 14	
	Mer. 15	🗑️
	Jeu. 16	
	Ven. 17	
	Sam. 18	
	Dim. 19	
Jan. 2026	Lun. 20	
	Mar. 21	
	Mer. 22	🗑️
	Jeu. 23	
	Ven. 24	
	Sam. 25	
	Dim. 26	
Feb. 2026	Lun. 27	
	Mar. 28	
	Mer. 29	🗑️
	Jeu. 30	
	Ven. 31	
	Dim. 01	
	Lun. 02	
Mar. 2026	Mar. 03	
	Mer. 04	🗑️
	Jeu. 05	
	Ven. 06	
	Sam. 07	
	Dim. 08	
	Lun. 09	
Avr. 2026	Mar. 10	
	Mer. 11	🗑️
	Jeu. 12	
	Ven. 13	
	Sam. 14	
	Dim. 15	
	Lun. 16	
Mai. 2026	Mar. 17	
	Mer. 18	🗑️
	Jeu. 19	
	Ven. 20	
	Sam. 21	
	Dim. 22	
	Lun. 23	
Jun. 2026	Mar. 24	
	Mer. 25	🗑️
	Jeu. 26	
	Ven. 27	
	Sam. 28	
	Dim. 29	
	Lun. 30	
Jul. 2026	Mar. 31	
	Mer. 01	🗑️
	Jeu. 02	
	Ven. 03	
	Sam. 04	
	Dim. 05	
	Lun. 06	
Aoû. 2026	Mar. 07	
	Mer. 08	🗑️
	Jeu. 09	
	Ven. 10	
	Sam. 11	
	Dim. 12	
	Lun. 13	

 Les non-recyclables, Ordures ménagères
 Papier & Emballages
 Les restes alimentaires, Bio-déchets

Vos bacs seront collectés sur les jours indiqués sur le calendrier, pensez à bien les sortir la veille au soir ! Même les jours fériés, vos bacs sont collectés (sauf le 1er mai, 25 décembre et 1er janvier, qui sont rattrapés le samedi suivant)
ATTENTION : Si votre bac marron est collecté plusieurs fois dans la semaine, celle du jour férié n'est ni collectée, ni rattrapée

SANTÉ : COORDONNÉES UTILES

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr HAMM Sophie	7 rue du Marché 33390 BLAYE	05 57 42 05 81
Dr VOO	31 rue Saint Romain	
Dr LACAZE Geoffroy	33390 BLAYE	
Dr BALDES Brigitte	Maison de santé 1 rue Nicole Girard Mangin 33390 BLAYE	05 57 94 42 42
Dr RODERO Michel-Ange		
Dr DESNOUX		
Dr DUSSAUD Michel		
Dr JOLLY Emmanuelle	25 route de Saint-Malo 33390 SAINT-SEURIN-de-CURSAC	05 64 36 01 00
Dr CARTRON Patricia	1 rue du stade 33390 CARTELEGUE	05 57 64 53 66
Dr MOTA Cécile		
Dr SUREAU Christophe		
Dr MACAIGNE	Maison de santé 03 chemin de Furet 33820 ETAULIERS	05 64 37 29 05
Dr ORRIERE		
Dr BAH		
Dr CASSIUS Louis	Centre de soins 2 avenue de la République 33820 BRAUD ET SAINT LOUIS	05 40 29 50 00
Dr DELIAC		
Dr BADEA Carmen	254 rue Georges Picotin 33820 SAINT CIERS S/GIRONDE	05 57 64 71 71
Dr LECORNÉ David	16 avenue du Bourg 33390 BERSON	05 57 64 31 32

PHARMACIES

Ph. DE L'ALLIANCE	2 Cours de Lattre de Tassigny 33390 BLAYE	05 57 42 01 06
Ph. DES REMPARTS	23 Cours de la République 33390 BLAYE	05 57 42 11 79
Ph. LE BIHAN / BOISSON	35 route de Saint Malo 33390 SAINT SEURIN DE CURSAC	05 57 42 18 19
Ph. LA LIVEENNE	76 rue Principale 33820 ETAULIERS	09 62 01 14 92
Ph. DU MOULIN	1 rue des Ecoles 33390 CARTELEGUE	05 57 64 71 21
Ph. NUHRICH	10 avenue de la République 33820 BRAUD ET SAINT LOUIS	05 57 32 68 97
Ph. CREGUT	53 avenue de la République 33820 SAINT CIERS S/ GIRONDE	05 57 32 60 47

CABINETS D'INFIRMIERS - INFIRMIÈRES

Cabinet de la Citadelle	7 rue du Marché 33390 BLAYE	06 23 26 41 99
Cabinet infirmier Du lundi au vendredi 7h30-10h30	25 route de Saint-Malo 33390 ST SEURIN DE CURSAC	06 07 28 50 52
CERBALLIANCE	118 rue de l'Hôpital 33390 BLAYE	05 57 42 64 64
Cabinet infirmier Etauliers	Maison de Santé 17 chemin de Furet 33280 ETAULIERS	05 64 37 29 05
Mme LANDREAU Laurence	Centre de soins 7 avenue de la République 33820 BRAUD ET SAINT LOUIS	06 83 86 05 98
Mme THEVENET Aurélie		06 49 85 49 62
Mme CHICHÉ Elodie	Centre de soins 2 avenue de la République 33820 BRAUD ET SAINT LOUIS	06 83 86 05 98
Mme VOIGNIER Noémie		06 61 62 90 14
Mme SAULNIER Sophie		05 57 32 61 013

PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

Mme ABID	Ostéopathe	Maison de santé 1 rue Nicole Girard Mangin 33390 BLAYE	05 57 64 78 80	
Mme BOUQUET	Sage-femme		06 89 30 83 62	
Mme SAINT HILAIRE	Podologues		05 57 42 37 37	
Mme ROBIN			05 57 42 87 87	
Mme LABORDE Marceline			09 83 37 24 35	
Mme DELAVIER			06 10 95 15 06	
Dr PAPON	Médecin du sport		05 56 11 90 44	
Mme LEBRUMENT	Psychologue		06 78 94 82 28	
Mme GUILLON	Diététicienne		06 10 31 82 43	
Dr ELISE	Angiologue		05 57 43 59 12	
Dr LUCAS	Chirurgien ortho		07 86 74 18 71	
Mme GUILLON	Diététicienne		Centre de soins 7 avenue de la République 33820 BRAUD ET SAINT LOUIS	06 10 31 82 43
Dr ROSSARD	Médecin dentiste			05 40 29 50 01
Mme CHENEL	Thérapeute	06 79 49 44 02		
Mme LESTRADE	Sophrologue	06 10 55 70 82		
Mme HARDY	Réflexologue	06 52 41 27 85		
Mme PIRVU	Kinésithérapeute	06 69 66 78 52		
M. PRUNELLA	Ostéopathe	06 23 17 53 95		
Dr DEMARQUEZ	Pédiatre	05 40 29 50 00		
Dr COLSON	Angiologue	05 40 29 50 00		
Mme LEJEUNE	Psychologue	06 63 13 62 19		
Mme DEBRÉ		06 40 11 46 69		
M. BOUSQUET				
M. SANCHEZ				
M. POMIER	Dentiste			
M. PELETANCH				
Dr PIQUOT	Rhumatologue			
Mme ANGELI Hélène	Orthophoniste	26 bis avenue du Bourg 33390 BERSON	09 86 68 03 35	
Mme LAFOND Sophie	Ostéopathe	25 route de Saint-Malo 33390 SAINT-SEURIN-DE-CURSAC	07 75 75 40 12	
Mme GROSSET Fatima	Réflexologue		06 29 21 80 05	
M. CLISSON Pierre	Kinésithérapeute	27 rue René Bourda 33820 SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE	05 57 32 92 49	
M. DANG	Ophtalmologiste	6 Chemin Porte Royale 33390 BLAYE	05 57 42 01 91	
M. BIDABE				
M. KÉRAUTRET				
M. PEREZ				

CENTRE HOSPITALIER DE LA HAUTE GIRONDE

STANDARD	97 rue de l'Hôpital 33390 BLAYE	05 57 33 40 00
Addictologie	Du lundi au vendredi 9h-16h30	05 57 33 45 16
Cardiologie	Du lundi au jeudi 9h-12h et 14h-17h	05 57 33 44 62
Centre de planification	Du lundi au vendredi 9h-17h	05 57 33 40 28
Consultation mémoire	Standard 9h-17h	05 57 33 44 07
Diabétologie	Consultations externes 9h-12h et 14h-17h	05 57 33 44 62
Gastro-entérologie	Du mardi au jeudi 9h-12h et 14h-17h	05 57 33 44 62
Gynécologie	Du lundi au vendredi 9h-17h	05 57 33 40 28
Hématologie	Lundi 15h-16h30	05 57 33 44 62
Pédiatrie	Du lundi au vendredi 13h-17h	05 57 33 40 28
Radiologie/imagerie	Du lundi au vendredi 9h-17h	05 57 33 41 62
Rhumatologie	Sur RDV	05 57 33 40 36
Urologie	Mardis et Jeudis 8h30-17h30	05 57 33 44 62